



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 033-213302615-20251205-2025\_12\_04-DE

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

EN EXERCICE : 15

Présents : 14

Votants : 15

Absents : -excusés : 1

Procurations : 1



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_12\_04

Objet : Choix de devis pour la voirie

L'an deux mille VINGT CINQ, le 4 décembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle, Mme MASIN Claudie conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme CHASSAGNE Annie

Exclus :

Procurations : Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur MESSAHEL, 1<sup>er</sup> adjoint délégué à la voirie, présente un devis de la société Signaux Girod pour des travaux de marquage au sol.

Le montant est de 420 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de 4 de la société Signaux Girod pour un montant de 420 €

A Lussac, le 04/12/2025

Le Maire,

Didier GATINEL